



Règlement des élections au conseil de résidence

Conditions particulières

Vu le règlement général des élections au conseil de résidence des Crous

1 Composition de la commission électorale

Directrice Générale : Mariannig Hall ou son représentant Christian Lorin (DVE)

Agents représentant les services du Crous : Odile Zaghla (Directrice d'Unité de Gestion), Jean-Pierre Bouet (Directeur du Numérique), M. Arnaud Vinet (Communication), M. Jean-François Joyeux (directeur adjoint).

Représentants étudiants : Manon BALANGER, Antoine ROBERT, Antonin LEBLANC, Koko Ameli DENKE, Edi OMLE

2 Composition du comité de surveillance

Direction de la Vie Étudiante : Christian Lorin

Direction des systèmes d'information : Aymeric Lotte

Autre : Odile Zaghla

3 Date du scrutin

Du 13 novembre 2017, 09H00 au 20 novembre 2017 , 09H00

Le présent règlement particulier est validé par la commission électorale en date du 27 septembre 2017

Mariannig Hall

Directrice générale